

BULLETIN DES SEANCES
du
Grand Conseil
du
Canton du Valais
SESSION CONSTITUTIVE DE MARS 2013



MEMORIAL
des
Grossen Rates
des
Kantons Wallis
KONSTITUIERENDE SESSION VOM MÄRZ 2013

58^e législature / 58. Legislaturperiode

(2013 – 2017)

VOLUME 116

LISTE DES ORATEURS / REDNERLISTE**Buttet Jérôme, PDCB***Election du deuxième vice-président du Grand Conseil, MARS 2013 (25.03.2013)***Claivaz Christophe, PLR***Intervention, MARS 2013 (25.03.2013)***Dussex Grégoire, premier vice-président du Grand Conseil, PDCC***Allocution, MARS 2013 (25.03.2013)***Eyer German, AdG/LA***Conduite des débats en qualité de vice-président du Bureau provisoire (Leitet die Debatten als Vizepräsident des provisorischen Büros), MARS 2013 (25.03.2013)***Grandjean Böhm Michelle, AdG/LA***Election de la présidente du Grand Conseil, MARS 2013 (25.03.2013)***Métraiiller Serge, PDCC***Validation de l'élection du Grand Conseil, MARS 2013 (25.03.2013)**Validation de l'élection du Conseil d'Etat, MARS 2013 (25.03.2013)***Monnet-Terrettaz Marcelle, doyenne de fonction et présidente du Grand Conseil, AdG/LA***Discours inaugural en qualité de doyenne de fonction, MARS 2013 (25.03.2013)**Conduite des débats en qualité de doyenne de fonction, MARS 2013 (25.03.2013)**Discours en qualité de nouvelle présidente du Grand Conseil, MARS 2013 (25.03.2013)**Conduite des débats en qualité de nouvelle présidente du Grand Conseil, MARS 2013 (25.03.2013)**Allocution finale, MARS 2013 (25.03.2013)***Théoduloz David, PDCC***Election du premier vice-président du Grand Conseil, MARS 2013 (25.03.2013)***Voide Nicolas, deuxième vice-président du Grand Conseil, PDCB***Allocution, MARS 2013 (25.03.2013)*

**Arrêté du Conseil d'Etat
convoquant le Grand Conseil du 6 mars 2013**

**Beschluss des Staatsrats
zur Einberufung des Grossen Rates vom 6. März 2013**

GRAND CONSEIL

Session constitutive de mars 2013

Séance du lundi 25 mars 2013

Ordre du jour:

1. Ouverture de la session par la doyenne de fonction
Eröffnung der Session durch die amtsälteste Abgeordnete
2. Office divin à la Cathédrale
Gottesdienst in der Kathedrale
3. Validation de l'élection du Grand Conseil
Validierung der Grossratswahlen
4. Assermentation sur appel nominal des députés et des députés-suppléants
Vereidigung der Grossräte und Grossratssuppleanten durch Namensaufruf
5. Assermentation de la doyenne de fonction
Vereidigung der amtsältesten Abgeordneten
6. Validation de l'élection du Conseil d'Etat
Validierung der Staatsratswahlen
7. Election des quatre scrutateurs
Wahl der vier Stimmzähler
8. Election du président du Grand Conseil
Wahl des Grossratspräsidenten
9. Election du premier vice-président du Grand Conseil
Wahl des ersten Vizepräsidenten des Grossen Rates
10. Election du deuxième vice-président du Grand Conseil
Wahl des zweiten Vizepräsidenten des Grossen Rates
11. Election de la commission des finances
Wahl der Finanzkommission
12. Election de la commission de gestion
Wahl der Geschäftsprüfungskommission

13. Election de la commission de justice
Wahl der Justizkommission
14. Election du président et du vice-président de la commission des finances
Wahl des Präsidenten und des Vizepräsidenten der Finanzkommission
15. Election du président et du vice-président de la commission de gestion
Wahl des Präsidenten und des Vizepräsidenten der
Geschäftsprüfungskommission
16. Election du président et du vice-président de la commission de justice
Wahl des Präsidenten und des Vizepräsidenten der Justizkommission
17. Assermentation des membres du Conseil d'Etat
Vereidigung der Mitglieder des Staatsrates
18. Présentation des collaborateurs du Service parlementaire
Vorstellung der Mitarbeiter des Parlamentsdienstes
19. Clôture de la session constitutive
Schluss der konstituierenden Session

Présidence: Marcelle Monnet-Terrettaz, députée, AdG/LA, doyenne de fonction.

08 h 15:

Madame et messieurs les conseillers d'Etat, mesdames et messieurs les députés et députés-suppléants prennent place.

1. Ouverture de la session par la doyenne de fonction
Eröffnung der Session durch die amtsälteste Abgeordnete

Monnet-Terrettaz Marcelle, doyenne de fonction, AdG/LA:

Sehr geehrte Frau Staatsratspräsidentin,

Messieurs les conseillers d'Etat,

Monsieur le vice-président du Grand Conseil,

Mesdames et Messieurs les députés et députés-suppléants,

Il me revient l'honneur comme doyenne de fonction d'ouvrir cette session constitutive et je vous adresse mes salutations les plus cordiales.

Pour toutes et tous, cette journée est particulière.

Je vous souhaite la bienvenue au Parlement valaisan.

Je déclare ouverte cette session constitutive pour la période 2013-2017.

Avant de passer au travail et comme le prévoit l'article 63 de notre règlement du Grand Conseil, au début de la session constitutive, le Grand Conseil se rend en corps à la Cathédrale où un service divin est célébré pour appeler la bénédiction de Dieu sur nos travaux et sur la Patrie.

Le chœur mixte de Riddes animera la messe et je vous invite à y participer nombreux.

L'ordre du cortège est le suivant: en tête, les membres du Conseil d'Etat suivis du Bureau provisoire, puis des députés et députés-suppléants regroupés par district en commençant par celui de Conches et en suivant le cours du Rhône.

Je vous prie donc de vous rassembler devant le bâtiment du Grand Conseil et je vous souhaite une belle messe.

Merci.

Départ du cortège pour la Cathédrale.

(08 h 30)

2. Office divin à la Cathédrale
Gottesdienst in der Kathedrale

Après l'office, retour en la salle des séances (09 h 50).

Ouverture de la session par la doyenne de fonction (suite)

Eröffnung der Session durch die amtsälteste Abgeordnete (Fortsetzung)

Monnet-Terrettaz Marcelle, doyenne de fonction, AdG/LA:

Sehr geehrte Frau Staatsratspräsidentin,

Messieurs les conseillers d'Etat,

Mesdames et Messieurs les députés et députés-suppléants,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse ainsi que les personnes présentes à la tribune,

Mesdames et Messieurs les nouveaux parlementaires et Chers collègues du Haut-Valais,

Ce matin, nous avons commencé notre session par la messe. Je voudrais remercier M. Broccard et les prêtres du Chapitre ainsi que M. Henri Roudit, curé de Riddes, qui l'ont célébrée et le chœur mixte St-Laurent qui l'a animée.

Je voudrais aussi remercier, en mon nom et en votre nom à tous, Valais Tourisme qui nous a offert un pin's avec le Cervin, qui sera un peu notre emblème durant cette législature.

Mesdames et Messieurs les nouvelles et nouveaux parlementaires, je m'adresserai en tout premier lieu à vous pour me réjouir de votre engagement et vous souhaiter la bienvenue dans ce Parlement. Je sais l'importance de la première impression lorsqu'on affronte un nouveau défi et j'espère qu'elle vous confirme dans votre choix de vous investir en politique. Vous apportez votre enthousiasme et vos rêves dans ces travées. Je soupçonne que vous êtes aujourd'hui émus par la noblesse de votre mission et que vous allez donner de votre temps et partager, durant ces quatre ans, vos compétences professionnelles et humaines avec vos collègues pour servir notre canton. Vous aurez la satisfaction du travail accompli. Vous créerez des liens d'amitié avec vos collègues. Vous tenterez de convaincre et de faire passer vos idées en commission ou pendant les séances plénières. Vous aurez aussi des moments de déception et même des crève-cœurs, mais sachez garder vos convictions et votre capacité d'écoute. Vous aurez aussi la chance de mieux connaître notre canton grâce aux nombreux documents et rapports que vous recevrez et aux multiples représentations auxquelles vous serez invités.

J'ai le regret de savoir les femmes moins nombreuses dans ces travées pour cette législature. Mesdames, vous devez vous impliquer d'autant plus, apporter votre expérience de vie et démontrer par votre engagement l'importance d'une meilleure représentation des femmes sur toutes les listes en 2017.

Je me réjouis de retrouver mes anciens collègues et j'ai une pensée émue pour celles et ceux qui n'ont pas été réélus. La politique est ainsi faite que pour avoir un choix démocratique ouvert, il faut que, au soir du scrutin, il y ait des perdants et des gagnants.

Ensemble relevons les nouveaux défis qui nous attendent durant cette législature.

A toutes et tous, je souhaite la passion qui déplace les montagnes et l'humilité de servir notre canton sans en retirer de l'orgueil mais simplement la satisfaction du travail accompli.

3. Validation de l'élection du Grand Conseil Validierung der Grossratswahlen

MESSAGE

concernant l'élection des députés et des députés-suppléants au Grand Conseil pour la législature 2013-2017

BOTSCHAFT

betreffend die Wahl der Abgeordneten und Suppleanten in den Grossen Rat für die Legislaturperiode 2013-2017

*RAPPORT DE LA COMMISSION DE VALIDATION /
BERICHT DER VALIDIERUNGSKOMMISSION*

Président: Serge Métrailler / Berichterstatter: Michael Graber

Serge Métrailler, député, PDCC, président de la commission de validation:

J'entre aujourd'hui dans l'histoire puisque je serai le premier Valaisan à avoir pu officiellement saluer deux personnalités féminines à la présidence des deux nobles institutions que sont le Parlement et le Gouvernement.

La commission de validation – commission très éphémère mais ô combien importante puisqu'elle disparaîtra dès que la commission de justice sera nommée – a fait également son travail pour que la pierre angulaire du début de cette législature empreinte de défis soit réalisée.

Quatre missions ont été données de par la loi et de par le règlement à la commission de validation:

- analyser la régularité et la composition des groupes politiques
- examiner les procès-verbaux des élections du Conseil d'Etat et du Grand Conseil
- analyser les éventuelles incompatibilités et
- certaines fois, décider d'instruire des causes pour traiter de ces incompatibilités.

Au niveau de la composition des groupes, 8 groupes ont été annoncés et ont tous été déclarés valides, 8 groupes pour 128 députés: 3 groupes alémaniques, 4 groupes francophones et un groupe que je dirai multipartisme et multilinguisme, l'AdG/LA. Nous avons 2 chutes comme vous l'avez vu, 2 députés qui ne font partie d'aucun groupe, ce qui a fait que pour la répartition des commissions, c'est sur la base de 128 députés.

Au niveau de l'examen de la validité du Grand Conseil, après avoir écouté avec attention M. Maurice Chevrier, chef du Service des affaires intérieures et communales, la commission a renoncé à examiner ces différents procès-verbaux tant les résultats étaient clairs et que, au moment de l'analyse de ces dossiers, nous n'avions pas de recours. Raison pour laquelle, et vous l'avez certainement lu, il est difficile pour la commission de validation, qui est extrêmement importante puisqu'elle jette, comme je vous l'ai dit, les bases de la nouvelle législature, de devoir décider extrêmement rapidement tout en ne sachant pas si des recours ont été déposés. En effet, lors de la première séance, le Bulletin Officiel avait paru le vendredi et nous avons siégé le lundi, à savoir le délai de recours n'était pas encore échu. C'était donc insatisfaisant pour une telle commission. Raison pour laquelle nous avons demandé et nous demandons à la future commission qui traitera des réformes 21 d'intégrer dans ses réflexions également ce principe-là pour permettre tant au service de pouvoir contacter et contrôler les différentes élections qu'à la commission de pouvoir juger de manière exhaustive.

Au niveau des incompatibilités, 4 cas nous ont été déclarés ou nous avons plutôt inoculé on pourrait dire 4 cas parce que c'est le chef du Service des ressources humaines qui, sur la base de documents extrêmement, je dirai, peu clairs puisqu'il s'agit uniquement sur la base de la formation, de la profession, essaie de rechercher si des incompatibilités existent, sinon, c'est sur des déclarations ou des annonces spontanées de députés ou de chefs de groupe. Je salue le civisme de ces personnes qui, d'office, posent la question à la commission de validation pour savoir si certaines de leurs activités sont incompatibles ou non. Vous l'avez vu, sur les 4 cas annoncés, un cas avait posé problème et il a été résolu entre deux et pour un autre cas, il s'agit de M^{me} la députée (suppl.) Sabrina Ianniello, nous avons entériné, ancré la pratique du Bureau, à savoir que pour un stage ou, je dirai, pour une incompatibilité de courte durée, il n'est pas nécessaire de reconnaître la totale incompatibilité mais uniquement de la reporter et de permettre à la personne concernée de siéger au moment où cette incompatibilité cesse.

C'est pourquoi – et maintenant nous sommes dans le «Parlement sans papier», je l'inaugure aussi, donc quelques petits soucis – également, je dirai, comme dernière volonté, pas celle du condamné puisque cette commission va disparaître, nous demandons s'il n'y a pas une possibilité déjà au niveau du service de pouvoir requérir de plus grandes informations au niveau des candidats afin de pouvoir mieux faire notre travail et de manière plus exhaustive et, si ce n'est pas le cas, d'inscrire une base légale et, ici à nouveau, nous lançons un appel à la commission des réformes 21.

Ainsi, en conclusion, la commission de validation vous propose:

- d'approuver la composition des groupes politiques
- de valider tous les mandats des députés ici présents, y compris celui de M^{me} la députée (suppl.) Sabrina Ianniello, dont l'assermentation sera repoussée au moment où cessera l'incompatibilité.

Voilà, j'en ai terminé.

Juste encore remercier évidemment tous les membres de la commission qui ont répondu extrêmement rapidement, M. le conseiller d'Etat Maurice Tornay en qualité d'auditeur très attentif, évidemment les chefs de service Maurice Chevrier et Gilbert Briand pour la parfaite préparation des dossiers dans un délai extrêmement court, que ces personnes renvoient aussi à toutes les personnes de l'Etat et à tous les..., on ne dit plus fonctionnaires, mais à tous les serviteurs de l'Etat les remerciements, Claude Bumann, la mémoire vivante de ce Parlement, pour ses conseils avisés et pour tout ce qu'il sait dans ce Parlement, et Nicolas Sierro pour le travail qu'il a fait au niveau administratif.

Je profite aujourd'hui pour faire une grande déclaration aussi puisqu'il faut savoir «rendre à César ce qui est à César»: je ne suis pas «Serge le poulpe», comme certains l'ont lu, mais c'est bien M. Serge Métrailler mais que l'on appelle «baby» qui est de Baar (Nendaz), c'est lui qui a réussi à trouver si près les résultats du Conseil d'Etat.

Je vous remercie de votre attention.

4. Assermentation sur appel nominal des députés et des députés-suppléants Vereidigung der Grossräte und Grossratssuppleanten durch Namensaufruf

Monnet-Terrettaz Marcelle, doyenne de fonction, AdG/LA:

Je passe la parole au vice-président du Bureau provisoire, M. le député German Eyer, pour lire la prestation de serment en allemand, je la lirai après en français, puis l'ensemble d'un groupe à son appel se lèvera et chaque membre prêtera serment à l'appel de son nom, selon son souhait, avec: «je le jure» ou «je le promets».

(Eidesformel und feierliches Gelöbnis, siehe Artikel 66 des Reglements des Grossen Rates.)

(Formule du serment et formule de la promesse solennelle, cf. article 66 du règlement du Grand Conseil.)

Appel nominal

Namensaufruf

Monnet-Terrettaz Marcelle, doyenne de fonction, AdG/LA:

Est-ce que j'aurais oublié quelqu'un malencontreusement? Non.

Merci.

DEPUTES

A l'exception de

M. Franz Ruppen SVPO

mesdames et messieurs les députés ont tous prêté serment.

DEPUTES-SUPPLEANTS

A l'exception de

M^{me} Sabrina Ianniello PLR (incompatibilité temporaire), **M. Fabian Solioz UDC**,
M. Alexandre Coutaz AdG/LA et **M. Denis Liand AdG/LA**,

mesdames et messieurs les députés-suppléants ont tous prêté serment.

5. Assermentation de la doyenne de fonction Vereidigung der amtsältesten Abgeordneten

Monnet-Terrettaz Marcelle, doyenne de fonction, AdG/LA:

Je passe la parole au vice-président du Bureau provisoire.

Eyer German, Grossrat, AdG/LA, Vizepräsident des provisorischen Büros:

Somit kommen wir zu Punkt 5 der Tagesordnung.

Ich bitte die Versammlung, sich zu erheben.

(Formule du serment et formule de la promesse solennelle, cf. article 66 du règlement du Grand Conseil.)

(...)

Danke schön.

**6. Validation de l'élection du Conseil d'Etat
Validierung der Staatsratswahlen**

MESSAGE

**concernant l'élection des membres du Conseil d'Etat
pour la législature 2013-2017**

BOTSCHAFT

**betreffend die Wahl der Mitglieder des Staatsrats
für die Legislaturperiode 2013-2017**

*RAPPORT DE LA COMMISSION DE VALIDATION /
BERICHT DER VALIDIERUNGSKOMMISSION*

Président: Serge Métrailler / Berichterstatter: Michael Graber

Métrailler Serge, député, PDCC, président de la commission de validation:

En date du 20 mars 2013, le bureau de la commission s'est réuni pour contrôler et valider l'élection des membres du Conseil d'Etat.

Suite à l'explication détaillée de la part du chef de service, M. Maurice Chevrier, il a renoncé à analyser de manière plus approfondie les différents documents.

Il tient juste à relever que 100 voix avaient été attribuées en trop à M. le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina dans la contrée de Port-Valais et que la publication dans le Bulletin Officiel a été corrigée à due concurrence.

Encore une nouvelle fois, il est difficile puisque la publication officielle des résultats s'est déroulée vendredi passé, que le délai de trois jours échoit aujourd'hui, donc la commission de validation ne peut que vous demander, vous recommander de valider cette élection sous réserve d'un recours qui tomberait encore aujourd'hui dans les délais prescrits.

Je vous remercie de votre attention.

Monnet-Terrettaz Marcelle, doyenne de fonction, AdG/LA:

Merci Monsieur le député Serge Métrailler.

**7. Election des quatre scrutateurs
Wahl der vier Stimmzähler**

Monnet-Terrettaz Marcelle, doyenne de fonction, AdG/LA:

Les propositions du Bureau provisoire sont les suivantes:

Willy Giroud, député, PLR

Ludovic Cipolla, député, UDC

Jean-Didier Roch, député, PDCB

Alwin Steiner, Grossrat, CVPO

Est-ce qu'il y a une autre proposition dans la salle?

Aucune autre proposition.

Ainsi, je considère qu'ils sont élus tacitement. Merci.

(Applaudissements)

8. Election de la présidente du Grand Conseil Wahl der Grossratspräsidentin

Monnet-Terrettaz Marcelle, doyenne de fonction, AdG/LA:

Je passe à nouveau la parole au vice-président du Bureau provisoire.

Eyer German, Grossrat, AdG/LA, Vizepräsident des provisorischen Büros:

Gut, jetzt bin ich auf dem Platz des Grossratspräsidenten... Ich geniesse es!

Wir kommen zum nächsten Punkt.

Gibt es Vorschläge aus dem Saal?

Grandjean Böhm Michelle, députée, représentante du groupe AdG/LA:

Tout d'abord, je me permets de saluer de manière particulière les candidats qui n'ont pas été élus le 3 mars dernier, spécialement nos anciens collègues. Sans nul doute, leurs talents et leur générosité pourront servir de nouvelles causes pour le bien de notre canton et de ses habitants.

Au nom du groupe AdG/LA, j'ai l'honneur et le privilège de vous présenter la candidature de **Marcelle Monnet-Terrettaz** à la présidence du Grand Conseil.

Elue deuxième vice-présidente en 2011, elle a siégé aux côtés de Jean-Albert Ferrez et de Felix Ruppen, deux anciens grands baillifs au style bien différent, et de Grégoire Dussex.

En accordant aujourd'hui votre soutien à Marcelle Monnet-Terrettaz, vous écrivez une page d'histoire. En effet, après Monique Paccolat en 1986, Marie-Paule Zufferey-Ravaz en 1999 et Marie-Thérèse Schwery en 2001, Marcelle Monnet-Terrettaz sera la quatrième femme à accéder au poste de «première dame du canton».

Marcelle est une femme généreuse, entreprenante et travailleuse. A l'écoute des plus faibles, elle a le souci de trouver les solutions pour le bien commun. Son expérience politique l'a conduite à aborder de nombreux domaines tant au niveau du pouvoir exécutif dans sa commune de Riddes qu'au niveau législatif au Parlement: éducation, sécurité, chambre pupillaire, culture, intégration, finances... et sans oublier bien sûr son poste de cheffe de groupe au sein de l'ADG.

Marcelle, une femme socialiste de cœur et d'expérience.

Solidarité et entraide, elle développe ces deux qualités auprès des siens. Née le 30 avril 1952 à Fully dans une famille de quatorze enfants, elle perd son papa à l'âge de 6 ans. De ses parents, elle a appris que chacun peut faire ses choix mais que ce qui compte le plus, c'est d'aller jusqu'au bout. Peu importe ce que l'on fait, mais il faut le faire bien.

Ecole, travail de la vigne, cueillette des fraises, travaux de jardinage rythment les journées. Pourtant, parfois, Marcelle disparaît..., on la retrouve au galetas ou sur un tas de foin, un livre à la main, car Marcelle aime apprendre.

Après son école secondaire à Martigny, ne pouvant pas poursuivre d'études faute d'argent, elle se lance dans un apprentissage réservé à l'époque aux hommes. Elle sera la première femme peintre en bâtiment.

En 1973, elle épouse Jean-Maximin Monnet et s'installe à Riddes où le jeune couple a la joie d'accueillir Caroline, puis Frédéric.

Par la suite, Marcelle entreprend une formation de ludothécaire qui lui permet d'ouvrir avec d'autres mamans une ludothèque et une garderie dans sa commune.

Femme engagée dans sa famille, dans son parti, dans différentes associations, elle est entrée au Parlement en 2001.

Aujourd'hui, le groupe AdG/LA est fier de vous présenter Marcelle Monnet-Terrettaz au poste de présidente du Grand Conseil.

Nous vous remercions d'avance de votre soutien.

Merci de votre attention.

Eyer German, Grossrat, AdG/LA, Vizepräsident des provisorischen Büros:

Merci Madame la députée.

Gibt es andere Vorschläge aus dem Saal?

Dies scheint nicht der Fall zu sein.

Aucune autre proposition.

Ich bitte die Stimmzähler, die Wahlzettel auszuteilen und die Wahl durchzuführen.

(...)

Le scrutin donne les résultats suivants:

Bulletins délivrés	128
Bulletins rentrés	128
Bulletins blancs	22
Bulletin nul	0
Bulletins valables	106
Majorité absolue	54

M^{me} la députée **Marcelle Monnet-Terrettaz** est élue **présidente du Grand Conseil** avec 106 voix.

(Précédée de l'huissière, M^{me} la députée Marcelle Monnet-Terrettaz, nouvelle présidente du Grand Conseil, fait son entrée dans la salle sous les applaudissements des membres de la Haute Assemblée.)

Monnet-Terrettaz Marcelle, députée, AdG/LA, nouvelle présidente du Grand Conseil:

Sehr geehrte Frau Staatsratspräsidentin,

Messieurs les conseillers d'Etat,

Monsieur le deuxième vice-président – pour un court instant encore,

Mesdames et Messieurs les députés et suppléants,

Liebe Kolleginnen und Kollegen aus dem Oberwallis,

Monsieur le président de Riddes, Messieurs les conseillers,

Mesdames et Messieurs, Chère famille et Chers amis à la tribune,

Chères téléspectatrices et téléspectateurs,

Ich möchte Ihnen herzlich für das Vertrauen danken, das Sie mir heute entgegen bringen. Ich bin stolz, Landeshauptfrau zu werden und mich in den Dienst meines Kantons zu stellen. Meine Wahl als Frau, als Sozialdemokratin zeigt, dass die Minderheiten, die Teil unseres Parlaments sind und es bereichern, heute Anerkennung finden.

Ce Parlement est composé de personnes diverses appartenant à plusieurs partis, venant de régions différentes et parlant le français ou l'allemand. Tous ensemble, nous avons comme mission de permettre à notre canton de surmonter ses difficultés, de se développer économiquement et de garantir aux Valaisannes et aux Valaisans un cadre de vie agréable et une nature préservée.

Albert Einstein disait que pour trouver des solutions aux problèmes «l'imagination est plus importante que le savoir». Durant cette législature, n'oubliez pas cette citation et soyez créatifs pour trouver des solutions innovantes aux problèmes de notre canton.

Cette législature inaugure une nouvelle manière de travailler en instaurant le «Parlement sans papier», ce qui devrait économiser du papier mais aussi permettre de travailler avec les nouveaux moyens de communication mis en place par le Service parlementaire et particulièrement par M. Daniel Petitjean, notre responsable informatique et de projet. Cela devrait favoriser un Parlement ouvert, respectueux, crédible et transparent. C'est mon vœu le plus cher et, avec vous, je sais que nous y parviendrons car le Valais a beaucoup d'atouts à mettre en valeur. Nous devons avec optimisme définir quel avenir nous voulons pour notre canton et ses habitants, et nous donner les moyens d'y parvenir.

Comme parlementaires, nous devons être à l'écoute des préoccupations de la population, non pas pour faire du régionalisme mais pour défendre l'intérêt commun. Cependant, nous devons apporter notre vision et nos stratégies pour un Valais fort et novateur, et non pas suivre et répéter simplement les réactions populaires parfois trop émotionnelles face aux événements.

Lorsque j'entends des propos qui demandent la sécession du Valais ou de haine envers les autres cantons et la Confédération, je rappelle que notre responsabilité politique est de trouver des solutions, de travailler pour assurer un futur économique à notre canton et de démontrer notre capacité à faire entendre notre voix, avec des propositions constructives, aux autres cantons et à la Confédération et non pas de pleurer sur notre sort et de maudire nos Confédérés. Ensemble, avec le Conseil d'Etat, nous devons changer l'image du Valais et trouver une nouvelle manière de dialoguer avec la Confédération dans le respect mutuel.

François Mitterrand a dit: «Ma liberté ne vaut que si j'assume celle des autres. La liberté de nos adversaires n'est-elle pas aussi la nôtre?» Nous devons respecter les positions qui ne sont pas les nôtres, mais nous avons aussi le devoir de défendre nos idées et nos intérêts.

J'ai l'insigne honneur de pouvoir, durant une année, parcourir le Valais. Je vais découvrir des villages mais surtout des personnes que je pourrai écouter et avec qui je pourrai partager des moments privilégiés. Je voudrais faire passer le message durant cette année d'un canton dynamique, fier et tourné vers l'avenir. Le Valais de demain est en route et nous devons construire et non pas subir le changement.

Ici, pendant les sessions, je vais – pour plagier Alexandre Jollien qui a écrit «L'éloge de la faiblesse» – vous faire l'éloge de la différence. Tout au long des sessions, vous pourrez découvrir, en passant du cop à l'âne, des facettes très diverses et parfois méconnues de notre canton, comme l'art avec la présentation de l'ECAV, les transports publics valaisans, l'intégration des étrangers et la réinsertion professionnelle, les énergies renouvelables, les différentes sociétés scientifiques, nombreuses dans notre canton, et les associations s'occupant des personnes souffrant de handicap. Je souhaite, par ces présentations très hétéroclites, vous intriguer et vous permettre de découvrir peut-être quelques-unes des multiples facettes qui font la richesse de notre canton.

Pour terminer, je voudrais demander pardon à l'avance à Jean, mon mari, et à mes enfants pour les nombreux week-ends et les innombrables soirées où je serai absente.

Je voudrais aussi dire un grand merci au chœur mixte St-Laurent de Riddes pour avoir animé de leurs chants la célébration de tout à l'heure.

J'aimerais également dire ma reconnaissance au comité d'organisation qui prépare depuis des mois la réception du 17 mai 2013 pour vous recevoir dignement dans ma commune de Riddes et je m'en réjouis.

Que vive ce Parlement et que vive le Valais!

(Applaudissements)

9. Election du premier vice-président du Grand Conseil Wahl des ersten Vizepräsidenten des Grossen Rates

La présidente:

Y a-t-il des propositions dans la salle?

Théoduloz David, député, président du groupe PDCC:

Le groupe PDCC tient, tout d'abord, à féliciter la nouvelle présidente Marcelle Monnet-Terrettaz.

Chère Marcelle, nous nous connaissons plutôt bien. Ainsi, je te sais pleinement à même de maîtriser ce subtil mélange d'opinions parlementaires pour qu'un seul message clair et uniforme parvienne au peuple valaisan. Que ton année présidentielle puisse t'amener satisfaction et plaisir.

Le groupe PDCC a l'honneur et l'avantage de vous présenter le deuxième vice-président de notre plenum à la première vice-présidence.

Grégoire Dussex incarne, comme nombre d'entre vous le savent, le dynamisme et l'expérience de ce Parlement. Ainsi, il a successivement occupé différentes commissions avant de présider le groupe PDCC, puis d'accéder, par votre soutien, à la deuxième vice-présidence. C'est aujourd'hui tout naturellement que ce père de famille âgé de 42 ans aspire à la fonction de premier vice-président.

Cadre bancaire œuvrant directement avec la clientèle, Grégoire est très bien implanté tant régionalement que cantonalement. Il maîtrise donc ces aspects de contacts humains et de recherche de solutions pragmatiques.

L'homme actif, le député engagé qu'il est depuis 2005 est aujourd'hui quelque peu brimé par le long cursus que nécessite la fonction de grand baillif.

Actuellement deuxième vice-président, nous le soumettons à votre confiance pour la première vice-présidence. Nul doute que Grégoire saura mettre à profit cette année d'apprentissage pour parfaire ses connaissances et devenir le représentant de chacune et chacun des députés de ce Parlement.

Parce qu'il sera un premier vice-président apte à porter une voix fidèle à la vision parlementaire, parce qu'il a l'expérience nécessaire pour mener à bien cette mission, nous vous présentons Grégoire Dussex au poste de premier vice-président du Grand Conseil.

Merci pour le soutien que vous allez lui apporter.

La présidente:

Merci Monsieur le député David Théoduloz.

Nous allons procéder au vote puisqu'il n'y a aucune autre demande de parole.

Aucune autre proposition.

Les scrutateurs sont priés de distribuer les bulletins de vote. Merci.

(...)

Le scrutin donne les résultats suivants:

Bulletins délivrés	128
Bulletins rentrés	128
Bulletins blancs	24
Bulletins nuls	4
Bulletins valables	100
Majorité absolue	51

M. le député **Grégoire Dussex** est élu **premier vice-président du Grand Conseil** avec 100 voix.

(Précédé de l'huissière, M. le député Grégoire Dussex, premier vice-président du Grand Conseil, fait son entrée dans la salle sous les applaudissements des membres de la Haute Assemblée.)

La présidente:

Je félicite M. le député Grégoire Dussex pour sa belle élection et je lui passe la parole.

Merci Grégoire et félicitations.

Dussex Grégoire, député, PDCC, premier vice-président du Grand Conseil:

Comme je deviens un petit peu vieux, je dois prendre des lunettes pour voir loin; par contre, pour voir de près, il faut que je les enlève.

«Parlement sans papier» oblige, j'utiliserai mon iPad..., mais j'ai quand même un papier dans la poche si, par hasard, l'iPad a un souci.

Madame la nouvelle présidente du Grand Conseil,

Geschätzte Frau Staatsratspräsidentin,

Messieurs les anciens nouveaux conseillers d'Etat,

Liebe Grossrätinnen und Grossräte, Suppleantinnen und Suppleanten,

Liebe Kolleginnen und Kollegen,

Chères et Chers collègues députés et députés-suppléants,

Permettez-moi, tout d'abord, d'apporter mes sincères félicitations à M^{me} la députée Marcelle Monnet-Terrettaz pour son accession à la présidence du Grand Conseil.

Chère Marcelle, par ton engagement, ton sens de l'écoute, tes compétences, tu as réussi à convaincre ton district de te renouveler un mandat de députée. Aujourd'hui, ce Parlement te permet de succéder à M^{mes} Monique Paccolat, Marie-Paule Zufferey-Ravaz, Marie-Therese Schwery et d'être la quatrième femme à accéder au perchoir. Tu peux être fière de ton parcours et tu sauras faire rayonner notre Parlement en Valais et au-delà des frontières cantonales. Tu pourras compter sur moi pour permettre à ce Parlement, sûrement un peu turbulent après ces élections, de mieux se connaître, de s'approprier et surtout d'effectuer un travail empreint de respect.

Hommage à vous, Monsieur le conseiller d'Etat Claude Roch, bon vent pour ta retraite politique. Et surtout, hommage à vous, Madame et Messieurs les conseillers d'Etat, pour votre brillante élection. Le peuple a toujours raison. Il a souhaité apporter un vent nouveau, tout en misant sur la continuité. Jacques, Maurice, Jean-Michel, Madame Esther Waeber-Kalbermatten, Monsieur Freysinger ou Oscar, comme on vous appelle, le Valais aura besoin de vos compétences, de votre collégialité, pour relever les futurs défis qui attendent notre canton.

Un Valais conquérant, uni de Gletsch au Bouveret, un Valais qui tiendra compte de ses différences: plaine-montagne, femmes-hommes, jeunes-moins jeunes, en un mot: un Valais qui gagne.

Ein starkes Wallis, vereint von Gletsch bis Le Bouveret, ein Wallis, das den unterschiedlichen Bedürfnissen der Tal- und Bergregionen, der Frauen und Männer, der Jungen und weniger Jungen Rechnung trägt. Kurz, ein Wallis, das gewinnt.

Lors des différentes soirées de campagne, j'avais prononcé les mots suivants: la politique est une maîtresse capricieuse, elle est à la fois passionnante et captivante mais aussi rebelle et jalouse. Elle ne pardonne pas. Elle demande beaucoup d'efforts et de temps, et donne parfois peu en retour. Et, en plus, chaque quatre ans, pour conquérir son cœur, il faut redemander l'avis au peuple qui est son pygmalion.

Alors, j'aimerais vous féliciter, Chères et Chers collègues, pour votre élection, d'avoir su convaincre cette maîtresse si capricieuse et de vous retrouver aujourd'hui dans ce Parlement.

Par votre large confiance aujourd'hui, je peux, Chères et Chers collègues, continuer à gravir les marches qui me mèneront, je l'espère, un jour à la présidence du Grand Conseil et je ne peux que vous en remercier.

Un tout grand merci et une profonde gratitude à la population d'Ayent et au district d'Hérens pour son appui inconditionnel. Leur large soutien me permet aujourd'hui de mettre en pratique l'adage suivant: «En politique, l'on ne sait pas toujours où l'on va mais on sait d'où l'on vient» et je leur en serai toujours reconnaissant.

J'aimerais insister un peu sur ces remerciements à mon district car, avec la nouvelle réforme R21, c'était peut-être la dernière fois qu'un district élisait ses députés.

Aujourd'hui, nous commençons une nouvelle législature. Le Parlement ne s'est pas rajeuni, ne s'est pas féminisé, il a subi un léger lifting penchant un peu plus à droite. Mais, avec l'introduction du «Parlement sans papier», il devient moderne, innovateur et transparent. Un Parlement valaisan modèle pour les autres cantons, un Parlement bien ancré dans le monde des technologies, un Parlement à l'écoute de la population, mais aussi un Parlement vitrine de la politique valaisanne grâce à Canal 9.

La transition modèle sans papier se fera en douceur et vous pourrez compter sur votre Présidence et le Service parlementaire pour vous aider.

Une Présidence qui devra être encore plus sur les routes valaisannes et surtout suisses pour montrer le vrai visage du Valais, ouvert, attaché à sa terre mais prêt à revoir son fonctionnement et ses institutions.

Avec l'accord de M^{me} la présidente, avec l'aide du futur deuxième vice-président, je m'engage à poursuivre mon action, que vous avez validée en ce jour en m'élisant à la première vice-présidence.

Pour terminer, j'aimerais remercier toute ma famille, mes parents, mon épouse Tania, mes enfants Ethan et Zoé, mes amis et toutes les personnes qui m'ont permis de vivre de telles émotions et je peux vous dire qu'elles comptent dans la vie d'un politicien.

Enfin, un merci au député David Théoduloz, mon chef de groupe, pour sa présentation, et à mon groupe politique, le PDCC, pour leur confiance et leur amitié. J'aimerais aussi leur dire qu'ils devront, même si c'est difficile ces jours-ci, ne pas avoir peur de défendre les valeurs démocrates-chrétiennes dans ce Parlement.

Sehr geehrte Grossrätinnen und Grossräte aus dem Oberwallis, danke vielmals für Ihre Unterstützung und Ihr Vertrauen.

Merci du fond du cœur et si vous me permettez cette citation pour terminer: «Vise toujours la lune car, si tu la rates, tu atterriras peut-être parmi les étoiles»!

Merci à tous et excellente journée.

(Applaudissements)

La présidente:

Merci Grégoire.

Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour.

10. Election du deuxième vice-président du Grand Conseil Wahl des zweiten Vizepräsidenten des Grossen Rates

Buttet Jérôme, député, PDCB, représentant du groupe PDCB:

Tout d'abord, au nom du groupe PDCB et en mon nom personnel, je tiens moi aussi à vous féliciter chaleureusement, Madame la présidente du Grand Conseil et Monsieur le premier vice-président. Le groupe PDCB vous assure d'une active et respectueuse collaboration tout au long de cette année plus particulièrement marquante pour vous, Madame la présidente, année que nous vous souhaitons pleine de grandes satisfactions au service de notre Assemblée et de notre canton.

Je profite aussi de transmettre les félicitations de notre groupe aux conseillers d'Etat tout récemment élus et de redire nos remerciements et nos vœux d'active et heureuse vie post gouvernementale à M. Claude Roch qui, pour la dernière fois ce lundi, se trouve en face de nous dans cette salle.

J'aimerais aussi remercier les chefs de groupe qui, suivant en cela le vœu exprimé par la commission de deuxième lecture chargée, en 2008, de la révision de la LOCRP et du règlement du Grand Conseil, se sont accordés, comme il y a quatre ans, sur une formule d'attribution de la vice-présidence du Législatif et des présidences et vice-présidences des commissions de haute surveillance pour les quatre ans à venir. Cet accord permettra à tous les groupes et députés, ainsi soulagés chaque année des soucis relatifs à ces attributions, de se consacrer sereinement aux véritables missions confiées à notre Assemblée. Madame et Messieurs les chefs de groupe, les quelques membres de cette commission encore présents aujourd'hui, dont le président qui vous parle, vous en sont plus que d'autres, reconnaissants.

Madame la présidente du Grand Conseil, Chers collègues,

Le fait même que ce soit le remplaçant du chef de groupe qui s'adresse à vous à ce point 10 de l'ordre du jour prive définitivement la proposition de candidature que le PDCB a l'honneur de vous présenter de tout le bénéfice de la surprise. Mais nous savons que notre candidat a d'autres atouts bien plus solides à son actif.

Si, au moment de confier des responsabilités à quelqu'un dont on connaît les compétences dans le domaine, mais moins les qualités de meneur, il arrive souvent de décréter sentencieusement et avec espoir et confiance: «la fonction fait l'homme», vous tous qui avez déjà travaillé avec lui, savez que **Nicolas Voide** est l'homme fait pour la fonction.

Fils de président cantonal de son parti, conseiller général à Martigny durant deux périodes, président de la section locale du PDC, il entre pour la première fois dans cette salle quelques jours avant son 29^e anniversaire et y fait ses armes en tant que député-suppléant durant deux périodes. Député et chef du groupe PDCB depuis 2005, il est un excellent connaisseur du fonctionnement et du règlement de ce Parlement: plus d'une fois en effet, lors de situations quelque peu difficiles dans le débat, les regards tant du perchoir que de la salle se sont tournés vers lui sachant que, si une solution existait, il la détenait.

Durant ces deux dernières périodes, lui ont été confiées pas moins de trois présidences de commissions de deuxième lecture dans le domaine du droit pénal surtout et deux de commissions chargées d'étudier les RPT I et II.

Juriste, avocat et notaire indépendant à Martigny depuis 1999, Nicolas Voide n'a pas réservé ses talents aux seules tâches parlementaires. Il a aussi servi l'Harmonie municipale de Martigny en tant qu'énergique et appliqué cymbalier. Il fut président, puis membre d'honneur du FC La Combe.

Actuellement, il préside le comité d'organisation de la Cyclo sportive des Vins du Valais, course cycliste populaire appelée à succéder à l'Alex Moos. A ce titre – mais les modalités ne sont pas encore arrêtées à ce jour –, il en ouvrira la première édition le 1^{er} août prochain.

Chers collègues, que ce soit par reconnaissance pour son travail parlementaire, pour bénéficier de ses talents au perchoir en 2015/2016 ou pour priver son groupe d'un chef hors pair, vous avez tous de bonnes raisons de porter Nicolas Voide à la deuxième vice-présidence de notre Parlement.

Le groupe PDCB vous remercie pour votre soutien et votre attention.

La présidente:

Merci.

Je n'ai pas d'autres demandes de parole.

Aucune autre proposition.

Je prie ainsi les scrutateurs de fonctionner.

(...)

Le scrutin donne les résultats suivants:

Bulletins délivrés	127
Bulletins rentrés	127
Bulletins blancs	31
Bulletins nuls	21
Bulletins valables	75
Majorité absolue	38

M. le député **Nicolas Voide** est élu **deuxième vice-président du Grand Conseil** avec 75 voix.

(Précédé de l'huissière, M. le député Nicolas Voide, nouveau deuxième vice-président du Grand Conseil, fait son entrée dans la salle sous les applaudissements des membres de la Haute Assemblée.)

La présidente:

Félicitations, Monsieur le député Nicolas Voide.

Je vous passe la parole.

Voide Nicolas, député, PDCB, deuxième vice-président du Grand Conseil:

Madame la nouvelle présidente du Grand Conseil,

Monsieur le nouveau premier vice-président,

Sehr geehrte Frau Staatsratspräsidentin,

Messieurs les conseillers d'Etat,

Mesdames et Messieurs les membres du Service parlementaire, de la technique et de la traduction,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Mesdames et Messieurs qui nous suivez de la tribune ou par l'intermédiaire des ondes,

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser toutes mes félicitations à tous les élus ici présents, avec une mention toute particulière pour le nouveau collègue gouvernemental, pour la nouvelle présidente du Grand Conseil et pour son premier vice-président.

Je suis entré dans ce Parlement pour la première fois le 24 mars 1997 en qualité de député-suppléant, puis les électrices et les électeurs du district de Martigny ont voulu, 8 ans plus tard, que je devienne l'un de leurs députés.

Aujourd'hui, 16 ans après ces premiers pas, quasiment jour pour jour, vous me faites l'honneur de l'accession à la deuxième vice-présidence du Grand Conseil.

Je tiens à vous en remercier toutes et tous très sincèrement.

Meine Kandidatur scheint über meine politische Familie hinaus überzeugt zu haben, ohne dass die letzten Wahlergebnisse oder die Sanktion, die einem ehemaligen Fraktionspräsidenten üblicherweise zukommt, eine starke Auswirkung gehabt hätten. Meine erste Herausforderung wird es also sein, diejenigen zu überzeugen, die mir heute ihr Vertrauen noch nicht entgegen bringen konnten, dass ich ein Präsident für alle sein kann.

En devenant aujourd'hui deuxième vice-président, je présiderai le Parlement en 2015 selon toute vraisemblance et au terme de mes deux années d'apprentissage aux côtés de Marcelle et Grégoire.

Dans le district de Martigny, je succéderai à mon ami Bovernion François Gay et bien sûr à Marcelle. Pour la commune de Martigny, il sera alors mis fin à 85 ans de disette puisque Aloys Copt, qui a présidé le Grand Conseil en 1965/1966, était élu d'Entremont. Avant lui, la «cité du coude du Rhône» avait eu l'honneur du perchoir en 1930 (M. Jules Couchepin), en 1926 (M. Marc Morand), en 1918 (M. Georges Morand), en 1912 (M. Camille Desfayes) et en 1899 (M. Sigéric Troillet).

Messieurs les président et vice-président de la commune de Martigny, tous deux amis d'enfance, vous me faites l'honneur de votre présence à la tribune ce matin et je vous en suis très reconnaissant. Permettez-moi de donner, en votre nom, d'ores et déjà rendez-vous aux représentants de la population valaisanne au pied du Château de la Bâtiaz en mai 2015.

Chers collègues, l'honneur que vous me faites rejait également sur mon parti, le PDCVR et sur le groupe PDCB que j'ai eu le privilège de présider pendant huit ans.

Chers élus démocrates-chrétiens des quatre districts du Bas-Valais, merci de votre fructueuse collaboration et des vrais moments d'amitié que nous avons pu partager, tant avec vos prédécesseurs qu'avec vous tous.

Un merci tout particulier au député Jérôme Buttet pour sa présentation de tout à l'heure.

C'est avec mes amis à la tribune et ma famille enfin que je veux partager la fierté de ces instants. Tout d'abord avec ceux présents à la tribune, que j'embrasse et remercie: papa, qui revient en ces murs certainement pour la première fois depuis 1989, date de la fin de son mandat de député, avec ma sœur Murielle, son mari Jack et le petit Michel qui, du haut de ses presque trois ans et demi nous amène le bonheur au quotidien. Je pense bien évidemment aussi à ma sœur Marie, à mon filleul Romain, à ma nièce Elodie et, de manière plus intense encore, à ma chère maman actuellement hospitalisée.

Chers collègues, la commémoration de 1815 est actuellement l'objet de toutes les réflexions. Aucune d'entre elles n'est inutile et nous devons les poursuivre toutes pour donner un sens à ce bicentenaire, pour réaffirmer notre identité valaisanne, sans réaction disproportionnée mais sans aucun compromis possible avec quiconque refuserait de reconnaître nos particularités et persisterait à bafouer le fédéralisme.

Si je devais effectivement vous présider en 2015, je serais particulièrement attentif, lors de ces commémorations, au service des intérêts légitimes du canton du Valais.

Chers collègues, j'aime intensément ce pays, notre pays.

Merci encore de me permettre de mieux le servir encore dès ce jour.

Vive le Valais!

(Applaudissements)

La présidente:

Merci, Nicolas, pour ces mots.

Nous allons maintenant clore cette séance de la matinée.

Nous reprendrons les débats à 14 h 30.

Je vous souhaite à tous et à toutes un bon appétit.

(Interruption de la séance de 11 h 35 à 14 h 35.)**La présidente:**

Mesdames et Messieurs les députés, prenez place, s'il vous plaît.

Nous allons reprendre les débats.

Je vous demande un peu de silence.

Les personnes qui n'ont pas encore fait la photo officielle sont priées de monter à l'étage pour être photographiées. Tout le monde, tous les suppléants et tous les députés doivent faire cette photo. Donc, ceux qui ne l'ont pas encore faite, quittez la salle un moment et profitez d'aller vous faire tirer le portrait.

Nous passons à la nomination des commissions de haute surveillance.

Ces nominations se sont faites au système proportionnel par le Bureau provisoire. Donc, chaque parti a une représentation selon sa force au Grand Conseil.

11. Election de la commission des finances**Wahl der Finanzkommission****La présidente:**

Je vais vous dire les personnes qui ont été désignées pour cette commission:

Amoos Emmanuel, AdG/LA

Contat Pierre, UDC

Dumont Jean-Henri, AdG/LA

Emonet Daniel, PDCB

Favre Stéphanie, PLR

Fournier Patrick, UDC

Furger Niklaus, CVPO

Léger Laurent, PDCB

Marchand-Balet Géraldine, PDCC

Moret Xavier, PLR

Nantermod Philippe, PLR

Schmid Manfred, CVPO

Schwestermann Alex, CSPO

Est-ce qu'il y a d'autres propositions dans la salle?

Aucune autre proposition.

Comme ce n'est pas le cas..., M. le conseiller d'Etat Maurice Tornay me demande de vous faire lever pour qu'on puisse vous admirer, faire votre connaissance et vous applaudir!

Voilà.

Sont proposés comme président le député Alex Schwestermann, CSPO, et vice-président Patrick Fournier, UDC. Je les cite, mais l'élection se fera de manière tacite après les trois commissions, l'une après l'autre.

**12. Election de la commission de gestion
Wahl der Geschäftsprüfungskommission**

La présidente:

Sont proposés par le Bureau provisoire:

Bregy Philipp Matthias, CVPO

Cipolla Ludovic, UDC

Crettenand Narcisse, PLR

Fournier Didier, AdG/LA

Ganzer Stéphane, PLR

Gaspoz Marcel, PDCC

Jacquod Eric, UDC

Kamerzin Sidney, PDCC

Kuonen Urs, CVPO

Maret Marianne, PDCB

Penon Jean-Pierre, PLR

Schnydrig Georges, CSPO

Z'graggen Sonia, AdG/LA

Aucune autre proposition.

Je vous demanderai de vous lever pour que vous puissiez être applaudis!

Sont proposés à la présidence le député Narcisse Crettenand, PLR, et à la vice-présidence le député Philipp Matthias Bregy, CVPO.

**13. Election de la commission de justice
Wahl der Justizkommission**

La présidente:

Sont proposés par le Bureau provisoire:

Addor Jean-Luc, UDC

Centelleghe Moreno, PLR

Delaloye Olivier, PLR

Fontannaz Blaise, PDCC

Graber Michael, SVPO

Guex Jean-Pierre, PDCB

Heiniger Madeline, AdG/LA

Métraiiller Serge, PDCC
 Nigro Pascal, PDCB
 Pralong Jérémie, AdG/LA
 Schnyder Philipp, CSPO
 Vocat Jean-Claude, PLR
 Walter Francesco, CVPO

Aucune autre proposition.

Je vous demande aussi de vous lever pour qu'on puisse vous applaudir!

Sont présentés à la présidence le député Serge Métraiiller, PDCC, et à la vice-présidence Michael Graber, SVPO.

**14. Election du président et du vice-président de la commission des finances
 Wahl des Präsidenten und des Vizepräsidenten der Finanzkommission**

La présidente:

Est-ce qu'il y a d'autres propositions que les personnes présentées?

Aucune autre proposition.

Sont ainsi nommés de manière tacite:

président: Alex Schwestermann, CSPO

vice-président: Patrick Fournier, UDC

(Applaudissements)

**15. Election du président et du vice-président de la commission de gestion
 Wahl des Präsidenten und des Vizepräsidenten der
 Geschäftsprüfungskommission**

La présidente:

Sont proposés:

président: Narcisse Crettenand, PLR

vice-président: Philipp Matthias Bregy, CVPO

Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

Aucune autre proposition.

Ils sont ainsi nommés de manière tacite. Je les en félicite.

(Applaudissements)

**16. Election du président et du vice-président de la commission de justice
 Wahl des Präsidenten und des Vizepräsidenten der Justizkommission**

La présidente:

Sont proposés:

président: Serge Métraiiller, PDCC

vice-président: Michael Graber, SVPO

Y a-t-il d'autres propositions?

Aucune autre proposition.

Ils sont ainsi nommés de manière tacite. Je les en félicite.

(Applaudissements)

La présidente:

Nous allons passer à l'assermentation des membres du Conseil d'Etat...

En attendant la venue des conseillers d'Etat, je passe la parole au député Christophe Claivaz qui l'a demandée.

Claivaz Christophe, député, président du groupe PLR:

Madame la présidente du Grand Conseil, Madame la présidente du Gouvernement (malheureusement absente à ce point de l'ordre du jour), Messieurs les conseillers d'Etat, Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

Je pensais qu'une nomination à un poste aussi important que président d'une commission de haute surveillance aurait permis quand même une petite présentation de notre candidat.

En préambule, permettez au groupe PLR de féliciter l'accession de la députée Marcelle Monnet-Terrettaz à la présidence de notre Parlement pour l'année à venir et celle du député Grégoire Dussex et Nicolas Voide à la première, respectivement deuxième vice-présidence. Nous vous souhaitons plaisir et succès dans l'exercice de vos fonctions, que ce soit ici dans la salle du Grand Conseil pour amener calme et doigté dans la gestion des débats et au-delà de ce bâtiment en qualité de représentants de notre institution.

Nous tenons à saluer la sérénité qui a prévalu à ces élections et à relever les ententes trouvées et conclues entre les chefs de groupe lors de notre séance du 15 mars dernier. Nous espérons que les engagements qui ont été pris sauront être tenus par tous jusqu'au terme de la législature.

J'aimerais remercier chaleureusement notre ministre Claude Roch qui siège dans cette salle pour la dernière fois. Merci pour le travail effectué pour le bien de nos jeunes et de notre canton durant ces 12 dernières années. Nous te souhaitons une excellente retraite auprès des eaux calmes du lac Léman. Tu vas beaucoup nous manquer.

En ce jour où nous devons faire face à l'évidence que l'image d'un ministre PLR face à nous ne sera que souvenir durant un laps de temps que nous espérons être des plus courts, vous comprendrez qu'il nous est plus difficile d'apporter nos louanges au nouveau Conseil d'Etat élu. Cependant, fidèles au respect indéfectible que nous voulons à la démocratie, nous vous félicitons, Madame et Messieurs les conseillers d'Etat, pour votre élection ou votre réélection plébiscitée par le souverain valaisan les 3 et 17 mars dernier. Nous vous souhaitons plein succès et espérons que vous saurez parler d'une seule voix afin de défendre les intérêts de notre canton et de sa population dans les dossiers épineux qui ne manqueront pas de se présenter.

Le groupe PLR restera attentif à vos travaux et à vos propositions, et sa sagesse saura, le cas échéant, ramener dans le droit chemin les éventuelles velléités contraires aux aspirations de nos concitoyens.

Le PLR mettra au service des Valaisannes et des Valaisans toute l'expérience et la compétence des 28 élus de notre groupe que le souverain a confirmés dans leurs fonctions lors de l'élection du 3 mars 2013.

Dans ce cadre-là, je vous remercie, Chers collègues, d'avoir plébiscité à la présidence de la commission de gestion, le député Narcisse Crettenand, ancien président d'Isérables, qui siège dans ce Parlement depuis 2001 et qui exerce au sein de la commission de gestion depuis quatre ans. Félicitations à lui.

Je vous remercie pour votre attention.

(Standing ovation)

La présidente:

Il est vrai que nous vous avons rendu hommage, Monsieur le conseiller d'Etat Claude Roch, lors de la dernière session, mais c'est de tout cœur aussi, en tant que présidente et au nom de tout le Parlement, qu'on vous dit un grand merci et une excellente retraite.

Comme M. Freysinger n'est pas encore arrivé, je vous propose une courte pause de 10 minutes...

(14.50 – 15.00)

La présidente:

Mesdames et Messieurs les députés, reprenez vos places, nous allons passer à l'assermentation des membres du Conseil d'Etat.

**17. Assermentation des membres du Conseil d'Etat
Vereidigung der Mitglieder des Staatsrats**

(Accompagnés de M. le chancelier d'Etat et d'un huissier, M^{me} la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten et MM. les conseillers d'Etat Maurice Tornay, Jean-Michel Cina, Jacques Melly et Oscar Freysinger (nouveau) font leur entrée dans la salle sous les applaudissements des membres de la Haute Assemblée.)

La présidente:

M. le premier vice-président Grégoire Dussex va lire la formule de prestation du serment en allemand et M. le deuxième vice-président Nicolas Voide en français.

Je leur passe la parole.

(Eidesformel und feierliches Gelöbnis, siehe Artikel 66 des Reglements des Grossen Rates.)

(Formule du serment et formule de la promesse solennelle, cf. article 66 du règlement du Grand Conseil.)

(...)

La présidente:

C'est un grand plaisir pour moi de savoir ce nouveau Conseil d'Etat composé aujourd'hui.

Vous avez été brillamment élus par le peuple. Durant ces quatre ans, vous pourrez démontrer votre volonté de servir le Valais et vraiment de faire au mieux votre travail.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir quand même dans votre mandat.

Je vous remercie d'être au service de notre canton.

(Applaudissements)

18. Présentation des collaborateurs du Service parlementaire Vorstellung der Mitarbeiter des Parlamentsdienstes

La présidente:

L'avant-dernier point à l'ordre du jour est la présentation des collaborateurs du Service parlementaire.

Ils vont tout soudain venir nous rejoindre!

(...)

Les personnes du Service parlementaire sont, pour nous, précieuses. Elles sont à notre service et au service de tout un chacun qui peut aller les trouver pour leur demander un renseignement, pour demander à peu près tout ce qu'ils veulent. Ils sont vraiment de grands professionnels et peuvent en général apporter toutes les réponses à nos nombreuses questions.

Je vais commencer par présenter M. Claude Bumann, qui est le chef de service de notre Parlement depuis maintenant 8 ans en tout cas..., 10 ans, puis M. Nicolas Sierro, adjoint et collaborateur scientifique, M^{me} Claudia Bonani, assistante du chef de service, M^{me} Josiane Bonvin, huissière, M^{me} Karin Gruber, traductrice, M^{me} Françoise Manni, mémorialiste, M^{me} Benoîte Moulin, collaboratrice scientifique, M. Daniel Petitjean, chef informatique, M^{me} Séverine Roubaty, collaboratrice scientifique, M. Andreas Lehmann, apprenti de commerce, et M^{lle} Laurie Germanier, apprentie médiaticienne.

Toute cette équipe est là pour faire fonctionner le Service parlementaire et nous pouvons travailler grâce à toutes ces personnes.

Je vous demande encore de les applaudir.

(Standing ovation)

19. Clôture de la session constitutive Schluss der konstituierenden Session

La présidente:

Notre session constitutive s'achève maintenant.

Je voudrais m'excuser pour les quelques petits couacs d'un premier jour; j'espère rapidement m'améliorer.

Je vous invite à prendre l'apéritif devant le Parlement, sur la rue du Grand-Pont.

Cet apéritif est offert par la ville de Sion et permet un moment de convivialité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée chez vous et beaucoup de plaisir à faire votre travail parlementaire.

La session constitutive de mars 2013 est officiellement close à 15 h 10.